

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01465 Numéro SIREN : 801 468 182 Nom ou dénomination : A.F.I. SOLUTIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2021 sous le numéro de dépôt 10958

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Greffier Tribunal de Commerce - Pontoise

Désignation de l'entreprise : SAS AFI SOLUTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 10 RUE ANDRE AMPERE 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 80146818200010		Néant ☐ *				
N° 10958		Exercice N clos le, 31/12/2020				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	21 106	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	5 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 877	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	53 850	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 602	
TOTAL (II)		BJ	BK	197 043	78 834	118 209
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO	327 255	
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 066 285	
		Autres créances (3)	BZ	CA	147 268	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	982 289	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	844	
TOTAL (III)		CJ	CK	3 523 941		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	3 720 984	78 834	3 642 150
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS AFI SOLUTIONS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)			DA	30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	478 067	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	96 397	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	607 465	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	42 128	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	42 128	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	303 236	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 366 886	
	Dettes fiscales et sociales			DY	658 336	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	330 812	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	333 287	
TOTAL (IV)			EC	2 992 558		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 642 150		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 956 927	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS AFI SOLUTIONS										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	50 022			FB				FC	50 022		
	Production vendue	{	biens *	FD				FE				FF			
			services *	FG	5 430 944			FH				FI	5 430 944		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	5 480 966			FK				FL	5 480 966		
	Production stockée *									FM	111 132				
	Production immobilisée *									FN					
	Subventions d'exploitation									FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)									FP	161 708				
	Autres Produits (1) (11)									FQ	15 134				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	5 768 940			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *									FS					
	Variation de stock (marchandises) *									FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *									FU	1 360 557				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *									FW	3 156 790				
	Impôts, taxes et versements assimilés *									FX	35 883				
	Salaires et traitements *									FY	739 223				
	Charges sociales (10)									FZ	250 424				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *								GA	31 576			
			- dotations aux provisions								GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*									GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD	42 128			
	Autres charges (12)									GE	1 850				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	5 618 429			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	150 510			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						(III)			GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						(IV)			GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL	148				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM					
	Différences positives de change									GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO					
Total des produits financiers (V)										GP	148				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *									GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	1 090				
	Différences négatives de change									GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT					
Total des charges financières (VI)										GU	1 090				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-942				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	149 568				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AFI SOLUTIONS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 14 909	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 14 909	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 103	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 19 732	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 382	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 20 217	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -5 307		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 47 863		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 5 783 996		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 5 687 599		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 96 397		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 29 365
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 66 305
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6		Obligatoires A9
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS			14 909	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		103		
VNC IMMOBILISATIONS CEDEES		19 732		
DOTATIONS AMORTISSEMENTS EXCEPT.		382		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS AFI SOLUTIONS
Numéro de siret 80146818200010

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
RRR A OBTENIR/AVOIRS NON RECUS	27 123
CLIENT FACTURE A ETABLIR	377 408
CLTS FACT A ETABLIR	
Total des produits à recevoir	404 531

Désignation de l'entreprise SAS AFI SOLUTIONS
Numéro de siret 80146818200010

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	29 474
RRR A ACCORDER/AVOIRS A ETABL	310 517
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	4 325
ETAT CHARGES A PAYER	6 259
DIVERS CHARGE A PAYER	666
INTERETS COURUS A PAYER	542
Total des charges à payer	351 783

Désignation de l'entreprise SAS AFI SOLUTIONS
Numéro de siret 80146818200010

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
od bilan loc copieur 25.12/24.3			745		
od bilan boite postale 2021			99		
Total des charges constatées d'avance			844		

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL	O		
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ETAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

SAS AFI SOLUTIONS
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 3 642 150.39 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 96 397.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/06/2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

En-cours de production

La méthode utilisée pour la comptabilisation des stocks "en-cours de production" est la méthode préférentielle par le PCG qui consiste à une meilleure information financière.

Les "en-cours de production" sont valorisés selon la méthode d'avancement qui consiste à comptabiliser la marge prévisionnelle bénéficiaire.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXER**CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID-19**

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Compte-tenu du caractère récent de l'épidémie, il n'est toutefois pas possible d'apprécier l'impact chiffré éventuel de la crise sanitaire sur nos activités.

SAS AFI SOLUTIONS
SUIVI DES OPTIONS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

SUIVI DES OPTIONS

Au 31/12/2019 Au 31/12/2020

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Entité non concernée



Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport

Entité non concernée



Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.



Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.



Traitement comptable des coûts de développement

Entité non concernée



Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.



Amortissement des biens non décomposables

Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.



Amortissement des biens décomposables

Aucune immobilisation n'est concernée.



Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions

Entité non concernée



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
FONDS COMMERCIAL	5 000			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	5 000			

SAS AFI SOLUTIONS
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	29 761		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		23 899		4 836
		Instal. gén., agencés & aménagés divers	21 298		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	50 891		86 560
		Matériel de bureau & info., mobilier	16 848		2 172
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	112 936		93 568
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		12 947		
		TOTAL IV	12 947		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			155 644		93 568

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		3 655	26 106	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.			18 895	9 840	
		Ins. gal. agen. amé. div.			21 298	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		21 114	116 338	
		Mat.bureau, info., mob.		2 161	16 859	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		42 169	164 335	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			6 345	6 602	
		TOTAL IV		6 345	6 602	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				52 169	197 043	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		22 639	2 122	3 655	21 106
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		21 632	1 139	18 895	3 877
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	6 747	2 130		8 876
	Matériel de transport	13 148	21 531	1 382	33 297
	Mat. bureau et informatique, mob.	8 803	5 035	2 161	11 677
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		50 330	29 836	22 438	57 728
TOTAL GENERAL		72 969	31 957	26 093	78 834

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

SAS AFI SOLUTIONS
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres immobilisations incorporelles Terrains Constructions Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons. Inst. techniques matériel et outillage industriels Autres immobs corporelles Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers Immob. financières Titres mis en équivalence Titres de participations Autres TOTAL				
Stocks Créances Valeurs mobilières de placement TOTAL GENERAL				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients	74 747	42 128	74 747	42 128
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II		74 747	42 128	74 747	42 128
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours	20 656		20 656	
	Sur comptes clients	16 869		16 869	
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		37 525		37 525	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		112 272	42 128	112 272	42 128
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	42 128	112 272	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour garantie est enregistrée dans les comptes afin de couvrir les coûts (main d'oeuvre et matière) qui sont susceptibles de devoir être engagés, à la charge de la société, après clôture de l'exercice pour des chantiers correspondants à les installations de systèmes de détection d'incendie.

Cette provision est déterminée, de façon forfaitaire (2%), sur la base du chiffre d'affaires correspondants aux installations de systèmes de détection d'incendie facturés au cours de l'exercice et par référence aux coûts effectivement supportés sur des chantiers comparables, postérieurement à leur réception par les clients et mise en service.

La provision pour charges n-1 sur un sinistre subi par le client ITM a été maintenue.
 Cette provision couvre la part non prise en charge par l'assurance du remboursement des marchandises perdues par le client, ainsi que la remise en état du matériel endommagé.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients	74 747	42 128	74 747		42 128
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	74 747	42 128	74 747		42 128
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		42 128	112 272		
financières					
exceptionnelles					

CRÉDIT-BAIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Cumuls exerc. antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	134 529			134 529
Immobilisations en cours				
TOTAL	134 529			134 529

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	112 950	29 365	142 315
Immobilisations en cours			
TOTAL	112 950	29 365	142 315

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs corpor.	33 521	23 295		56 817				
Immob. en cours								
TOTAL	33 521	23 295		56 817				

SAS AFI SOLUTIONS

LOCATIONS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	844
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	844

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	303 236	267 605	35 631	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		1 366 886	1 366 886		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		162 104	162 104		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	23 033	23 033		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	462 757	462 757		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	10 442	10 442		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		330 812	330 812		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		333 287	333 287		
TOTAUX		2 992 558	2 956 927	35 631	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	289 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 976			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

SAS AFI SOLUTIONS

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	333 287
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	333 287

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	542
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 474
Dettes fiscales et sociales	10 584
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	311 183
TOTAL DES CHARGES À PAYER	351 783

SAS AFI SOLUTIONS
ENGAGEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

A F I SOLUTIONS

SAS au capital de 30 000€

Siège social : 10 rue André Ampère
Parc d'activité du vert Galant
95 310 SAINT OUEN L'AUMONE

RCS Versailles : 801 468 182

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.F.I Solutions relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 4 juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A.F.I Solutions à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels : « Evénements significatifs postérieurs à la clôture » qui précise que : « A la date d'arrêt des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Compte-tenu du caractère récent de l'épidémie, il n'est toutefois pas possible d'apprécier l'impact chiffré éventuel de la crise sanitaire sur nos activités ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment en ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires de l'exercice ainsi que de l'existence et de la réalité des charges externes.

Caroline MOREAU – 4 rue de Breuilpont 27 120 Pacy sur Eure – Expert-comptable et Commissaire aux comptes -
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rouen. Siren 519 178 388

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A.F.I SOLUTIONS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Caroline MOREAU – 4 rue de Breuilpont 27 120 Pacy sur Eure – Expert-comptable et Commissaire aux comptes -

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rouen. Siren 519 178 388

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes

4 Rue de Breuilpont

27120 PACY SUR EURE

Tél. 06 73 35 43 88

caroline-moreau@orange.fr

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pac y sur Eure, le 22 juin 2021

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes

4 Rue de Breuilpont

27120 PACY SUR EURE

Tel. 06 73 35 43 88

caroline-moreau@orange.fr

Le Commissaire aux comptes

Caroline MOREAU

Mme Caroline MOREAU
Commissaire aux comptes
4 rue de Breuilpont
27120 Pacy sur Eure
Tel : 02 73 02 75 64
Mail : caroline-moreau@orange.fr

A F I SOLUTIONS
SAS au capital de 30 000 €

10 rue André Ampère
Parc d'activité du vert Galant
95 310 SAINT OUEN L'AUMONE

RCS VERSAILLES: 801 468 182

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE
A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre SAS, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 18 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Convention n°1 :

Nature et objet : Prestations Intragroupes
Personnes concernées : Dirigeant commun : M Jérôme MENARD
Modalités :

Facturation intra groupe

€

- | | |
|--|-----------------|
| - Prestations de services de A.F.I pour A.F.I. Solutions | 645 247,81€ TTC |
| - Achats de marchandises de A.F.I pour A.F.I. Solutions | 414 288,52 TTC |
| - Sous-traitance d'A.F. I Solutions pour A.F.I | 38 406,00 TTC |

Convention n°2 :

Nature et objet : Convention de sous location des locaux de A.F.I. Solutions
Personne concernée : Dirigeant commun : M Jérôme MENARD
Modalités : La société A.F.I. SOLUTIONS a bénéficié d'une convention d'occupation des locaux de la société A.F.I. pour un montant de 14 400.00 € TTC.

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr



Fait à Pacy sur Eure, le 22 juin 2021
Le Commissaire aux comptes
CAROLINE MOREAU

A.F.I. SOLUTIONS
S.A.S. AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10, rue André Ampère
Parc d'Activité du Vert Galant
95310 SAINT OUEN L'AUMONE
R.C.S. PONTOISE 801 468 182
=====

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 6 JUILLET 2021
=====

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, soit une somme de 96 397.37 EUROS de la manière suivante :

- La totalité au compte « Autres Réserves »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A.F.I. SOLUTIONS
S.A.S. AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10, rue André Ampère
Parc d'Activité du Vert Galant
95310 SAINT OUEN L'AUMONE
R.C.S. PONTOISE 801 468 182
=====

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

=====

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 26 des statuts.

Les soldes caractéristiques de gestion se présentent sous la forme suivante :

1 - COMPTE DE L'EXERCICE ECOULE

MARGE COMMERCIALE

Vente de marchandises	50 022
Achats de marchandises	0
Variation de stock de marchandises	0
	50 022

PRODUCTION DE L'EXERCICE

Production vendue de services	5 430 944
Production stockée	111 132
	5 542 076

CONSOMMATIONS

Achats de matières premières	1 360 557
Variation de stocks de matières premières	0
Autres charges externes	3 156 790
	4 517 347

4

.../...

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2020 à 607 464.84 EUROS suivant le détail ci-après :

<u>ACTIF</u>		
Actif immobilisé	118 209	
Actif circulant	3 523 941	
		3 642 150
<u>PASSIF</u>		
Dettes	2 992 558	
Provisions pour risques et charges	42 128	
		3 034 686
Capitaux Propres		
		607 464
		=====

RENSEIGNEMENT SUR L'ACTIONNARIAT

La société IPTIS détient 85 % du capital social

La société ATELIER DE FABRICATION DE MATERIEL INCENDIE - A.F.I. détient 10 % du capital social

Monsieur DIAZ BUENO Manuel détient 5 % du capital social

2 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

3 - DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES EXERCICES PRECEDENTS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice 2017 : 70 000 EUROS

Exercice 2018 : NEANT

Exercice 2019 : 30 000 EUROS

4 - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Cet exercice comporte 12 mois d'activité. Nous traversons toujours une situation délicate liée à la pandémie du COVID 19. Malgré cette situation délicate, la société a réalisé une activité soutenue voire supérieure à l'exercice précédent grâce à l'énergie déployée par les dirigeants. L'ensemble des charges a augmenté en proportion. Tous ces éléments conjugués ont permis de solder l'exercice par un résultat toujours bénéficiaire, supérieur à celui de l'an passé.



.../...

5 - EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice en cours se poursuit selon les mêmes critères que l'an passé dans un contexte économique difficile lié à la crise sanitaire du COVID 19. Par voie de conséquence, l'exercice en cours sera impacté par cette crise sanitaire créant un manque de chiffre d'affaires.

6 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES PRESENTES ET LA DATE DE REDACTION DU RAPPORT

Aucun événement particulier n'est à signaler.

7 - ACTIONS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT MENEES AU COURS DE L'EXERCICE

Notre société n'a pas mené d'action particulière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

8 - DEPENSES SOMPTUAIRES

Aucune dépense de cette nature n'est à signaler.

9 - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément à l'article L 227-10 du Code de commerce, nous vous précisons les conventions qui sont intervenues ou ont été renouvelées au cours de l'exercice écoulé :

PRESTATIONS INTERGROUPE :

La société A.F.I. SOLUTION a facturé des prestations de services à la société A.F.I. pour un montant de 38 406.00 Euros H.T. et des marchandises pour un montant de 2 110.69 Euros H.T.

La société A.F.I. SOLUTIONS a bénéficié de prestations de services de la société A.F.I. pour un montant de 645 247.81 Euros T.T.C. et de marchandises pour un montant de 414 288.52 Euros T.T.C.

CONVENTION D'OCCUPATION

La société A.F.I. SOLUTIONS a bénéficié d'une convention d'occupation des locaux de la société A.F.I. pour un montant de 14 400.00 Euros T.T.C.

10 - OBSERVATIONS PARTICULIERES

La société est une filiale de la SC IPTIS et la SAS ATELIER DE FABRICATION DE MATERIEL INCENDIE - A.F.I.

Le Président

